



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 02584

Numéro SIREN : 490 249 901

Nom ou dénomination : A.V.M. ACHAT VENTE MATERIELS

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2016 sous le numéro de dépôt A2016/005721

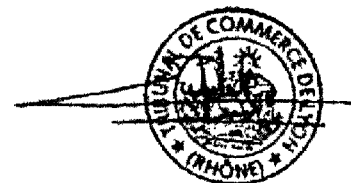
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

LYON

5721

Dénomination : A.V.M. ACHAT VENTE MATERIELS
Adresse : rue de L'industrie Lieudit Basse Vallière 69530 Brignais - FRANCE-
n° de gestion : 2006B02584
n° d'identification : 490 249 901
n° de dépôt : A2016/005721
Date du dépôt : 23/02/2016

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 22/12/2014



4700086



4700086

A.V.M. - ACHAT VENTE MATERIELS

Société par actions simplifiée

au capital de 37 000 Euros

Siège social : 47 RUE DE L'INDUSTRIE LIEU DIT BASSE VALLIERE

BRIGNAIS (69530)

490 249 901 R.C.S. LYON

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 22 DECEMBRE 2014

L'an deux mil QUATORZE, le vingt-deux décembre, à 8 heures, au siège social,
Monsieur Charles FILLOT, président et associé unique demeurant Chemin de Beauversant
69 230 ST GENIS LAVAL

Après avoir exposé :

Qu'il est le seul actionnaire de la société par actions simplifiée dénommée **A.V.M. ACHAT VENTE MATERIELS**, dont le siège social est au 47 RUE DE L'INDUSTRIE LIEU DIT BASSE VALLIERE 69530 BRIGNAIS immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 490 249 901 et dont le capital de 37 000 Euros est divisé en 3 700 actions.

A pris la décision suivante relative à :

-Non remplacement des commissaires aux comptes suite à leur démission.

PREMIERE DECISION :

L'actionnaire unique, après avoir pris acte de :

- La démission de Monsieur Gilles LALOUM, commissaire aux comptes titulaire, en date du 10 Décembre 2014, en raison d'un problème d'incompatibilité pour rapprochement du cabinet de Monsieur LALOUM avec le cabinet d'expertise comptable de la société.
- La démission de Monsieur Pierrick SAUNIER, commissaire aux comptes suppléant, en date du 3 novembre 2014, pour convenance personnelle.

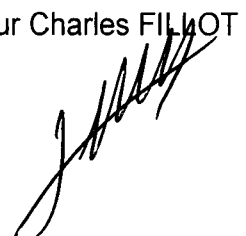
décide de ne pas remplacer les commissaires aux comptes, les seuils imposés par l'article L 227-9-1 et R 227-1 n'étant pas dépassés.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de la présente, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations de l'actionnaire unique tenu au siège social.

Monsieur Charles FILLOT



Lyon, le 10/12/2014

Monsieur Charles FILLOT
AVM-Achat Vente Matériels
Lieudit Basse Vallière
4, rue de l'industrie
69530 BRIGNAIS

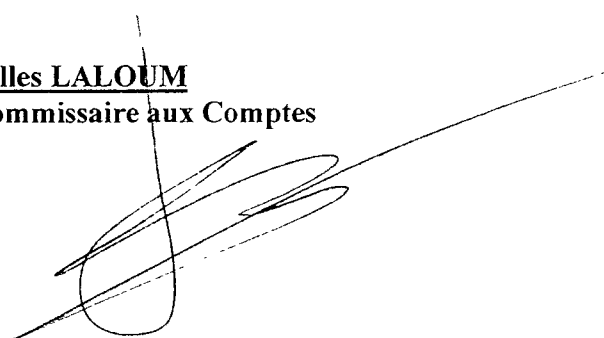
Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir prendre note, par la présente, de ma démission de mes fonctions de commissaire aux comptes de votre société.

Cette démission est motivée par un problème d'incompatibilité suite au rapprochement de mon cabinet avec votre expert-comptable.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

Gilles LALOUM
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Pierrick SAUNIER

**Expert-comptable D.P.L.E.
Commissaire aux Comptes Membre de la Cie Régionale de Lyon**

SAS A.V.M. - ACHAT VENTE MATERIELS

Monsieur le Président

Lieu dit "Basse Vallière"

4, Rue de l'Industrie

69530 - BRIGNAIS

St Priest en Jarez le, 3 Novembre 2014

*Objet / Démission mandat
Commissaire aux Comptes*

Monsieur le Président,

Je vous informe par la présente, de ma démission de mon mandat de Commissaire aux Comptes Suppléant au sein de votre Société pour convenance personnelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Pierrick SAUNIER

Commissaire aux Comptes